



Commission scolaire  
des Monts-et-Marées

## IL Y AURA UNE ÉLECTION PARTIELLE À LA COMMISSION SCOLAIRE DES MONTS-ET-MARÉES LE 25 AVRIL 2010

***Matane, le 15 février 2010 –***

Conformément à la Loi sur les élections scolaires, il y aura une élection partielle le 25 avril prochain à la Commission scolaire des Monts-et-Marées dans la circonscription électorale numéro 6. Celle-ci comprend une partie de la Ville de Matane délimitée comme suit : le fleuve Saint-Laurent, le prolongement de l'avenue Fraser, cette avenue, la rue Saint-Christophe, le boulevard Dion et son prolongement, la rivière Matane, la rue du Parc-Industriel et son prolongement jusqu'au point de départ.

Voici quelques dates importantes de la période électorale :

- Début de la période électorale : 12 mars 2010
- Déclaration de candidature : du 16 au 21 mars 2010
- Révision de la liste électorale s'il y a scrutin : du 27 mars au 6 avril 2010
- Vote par anticipation : 18 avril 2010
- Jour du scrutin : 25 avril 2010.

Il faut cependant noter que si la présidente d'élection n'a reçu et accepté qu'une seule déclaration de candidature à la fin de la période prévue à cet effet, la personne s'étant présentée sera déclarée élue, ce qui mettra fin au processus électoral.

Cette élection a été rendue nécessaire à la suite de la démission du commissaire, monsieur Derek Adams, élu lors des élections générales du 4 novembre 2007.

Pour obtenir toute information additionnelle, veuillez communiquer avec la présidente d'élection dont les coordonnées apparaissent au bas du présent communiqué.

- 30 -

**Source :** Lucie Barriault, présidente d'élection  
Tél. : (418) 566-2500 poste 2001  
Cell. : (418) 566-5177

COMMUNIQUÉ